



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 12 FEVRIER 2015**

**Service du Conseil Municipal et des Commissions**

Neully-sur-Seine, le 18 février 2015

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Étaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, M. Pierre-Adrien BABEAU, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Maryline SFEDJ, Philippe KARSENTY, Mme Emmanuelle d'ORSAY, M. Olivier LARMURIER, Mme Virginie KLEIN, M. Serge VINENT-GARRO, Mme Ariane GELLE, M. François LE STANG, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Claude LÉBOULANGER, Mme Marie-Laure SOUPLET, Mme Caroline MONIN (jusqu'au point n°1-12022015 inclus), Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Claude BENEZIT, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles de la MOTTE, M. Stéphane ALARDET, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Marc WARNOD, M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Laurence MICHELANGELI, Mme Alia ATIEH, Mme Emilie QUINTIN, Mme Julie AUFFRET-MULLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Mme Anne WILLOT, M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI (jusqu'au point n°9-12022015 inclus), Mme Florence MAURIN FOURNIER (jusqu'au point n°9-12022015 inclus), M. Arnaud TEULLE (jusqu'au point n°9-12022015 inclus), Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN (jusqu'au point n°9-12022015 inclus).

Étaient excusés représentés :

M. Philippe GIRY-DELOISON représenté par M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Caroline MONIN représentée par Mme Claude BENEZIT (à compter du point n°2-12022015), M. François-Xavier DUPONT représenté par M. François LE STANG, M. Damien de FOUCAULT représenté par M. Gilles de la MOTTE.

Étaient excusés non représentés :

M. Bernard LEPIDI (à compter du point n°10-12022015), Mme Florence MAURIN FOURNIER (à compter du point n°10-12022015), M. Arnaud TEULLE (à compter du point n°10-12022015), M. Anthony DODEMAN (à compter du point n°10-12022015).

Secrétaire : M. Bertrand BESSE

Le procès-verbal du 18 décembre 2014 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N° 618/2014 du 08/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance et aux prestations complémentaires des logiciels FME et Majic pour FME pour les procédures d'échange et d'intégration des données du Système d'Information Géographique (SIG) de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N° 619/2014 du 08/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à l'achat d'une animation « Construire avec des planchettes en bois de pin » prévue le mercredi 24 décembre 2014 sur l'accueil de loisirs Poissonniers de Neuilly-sur-Seine
- N° 620/2014 du 11/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à l'animation d'un atelier de socio-esthétique destiné aux aidants familiaux de personnes âgées en perte d'autonomie à l'Espace Solidarité Seniors de Neuilly-sur-Seine
- N° 621/2014 du 11/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à l'animation d'un atelier de sophrologie destiné aux aidants familiaux de personnes âgées en perte d'autonomie à l'Espace Solidarité Seniors de Neuilly-sur-Seine
- N° 622/2014 du 11/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à la mise en place d'une solution de télétransmission des pièces comptables et justificatives conformément au protocole d'échange standard (PES V2) vers la plate-forme Hélios du Trésor Public ainsi que les fichiers de paie et de prélèvements SEPA
- N° 623/2014 du 11/12/2014**      Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « référé préventif Ste Anne »
- N° 624/2014 du 11/12/2014**      Marché relatif à l'exploitation du stationnement payant sur la voirie de surface de Neuilly-sur-Seine : maintenance et renouvellement du matériel, collecte des fonds et suivi de l'exploitation
- N° 625/2014 du 11/12/2014**      Marché relatif à la souscription d'une assurance « Responsabilité civile et risques annexes » pour la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine et d'une assurance « Flotte automobile et risques annexes » pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N° 626/2014 du 15/12/2014**      Avenant n°1 au marché n°2012M09 relatif à la mise en culture, la fourniture et la livraison d'arbres de type Zelkova « Green Vase » de force 35/40
- N° 627/2014 du 16/12/2014**      Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle « Les Fables de La Fontaine » prévu le mardi 3 mars 2015 et le mercredi 4 mars 2015 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N° 628/2014 du 16/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et à la livraison de trois vitrines extérieures sur pied pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N° 629/2014 du 16/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à l'achat d'un peigne pour l'entretien du terrain de football du stade Monclar à Neuilly-sur-Seine
- N° 630/2014 du 16/12/2014**      Autorisation d'ester en justice à la suite de la requête en annulation déposée devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise tendant à l'annulation d'un arrêté de permis de construire délivré le 15 mai 2014
- N° 631/2014 du 16/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à la distribution du guide 2015 de ramassage des ordures ménagères de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N° 632/2014 du 16/12/2014**      Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de certificats électroniques CERTINOMIS « Téléservice » (niveau RGS\*\*) avec supports USB pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N° 633/2014 du 16/12/2014</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « CIRQUE EN CASCADE » prévu le mardi 19 mai 2015 et le mercredi 20 mai 2015 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 634/2014 du 17/12/2014</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2014M09 relatif aux prestations de maintenance de divers véhicules avec équipements du service Propreté Urbaine - Lot 1 : Maintenance préventive et curative sur les véhicules de marque EUROVOIRIE
<b><u>N° 635/2014 du 17/12/2014</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2013M47 relatif à la fourniture et livraison de plantes vertes, de vivaces, de bulbes à fleurs et de semences florales pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Fourniture et livraison de plantes vivaces
<b><u>N° 636/2014 du 17/12/2014</u></b>	Marché relatif à la maintenance curative ou préventive sur les véhicules de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°25 : Maintenance curative ou préventive sur les cyclomoteurs et les motos de marque PIAGGIO
<b><u>N° 637/2014 du 17/12/2014</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite du recours de plein contentieux initié par les conjoints CRESPIER dans le cadre des travaux du Théâtre des Sablons
<b><u>N° 638/2014 du 19/12/2014</u></b>	Avenant n°6 à la convention entre le représentant de l'Etat et la commune de Neuilly-sur-Seine afin de procéder à la transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité
<b><u>N° 639/2014 du 19/12/2014</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de services informatiques « maintenance et assistance » du logiciel SIS MARCHES
<b><u>N° 640/2014 du 19/12/2014</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages suite à un dégât des eaux à la crèche du Pont située 26/36 rue du Pont à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 641/2014 du 19/12/2014</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages suite à un dégât des eaux dans un local situé 5/7 rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 642/2014 du 19/12/2014</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages suite à des dégâts des eaux multiples à la crèche du Pont située 26/36 rue du Pont à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 643/2014 du 22/12/2014</u></b>	Fixation des tarifs des droits de voirie pour l'année 2015
<b><u>N° 644/2014 du 22/12/2014</u></b>	Fixation des conditions financières d'utilisation des locaux communaux à l'occasion de tournages de films ou de prises de photographie pour l'année 2015
<b><u>N° 645/2014 du 22/12/2014</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2013M116 portant sur la fourniture et livraison d'arbres et arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Fourniture et livraison d'arbustes
<b><u>N° 646/2014 du 22/12/2014</u></b>	Avenants aux marchés relatifs aux travaux d'entretien et de grosses réparations dans les bâtiments communaux (lots n°1 à 3 et 6 à 9)
<b><u>N° 647/2014 du 22/12/2014</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite du dépôt d'une requête en référé provision par un agent municipal
<b><u>N° 648/2014 du 22/12/2014</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de diagnostic amiante et goudron des voiries publiques de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 649/2014 du 22/12/2014</u></b>	Déclaration sans suite de la procédure relative à l'établissement et vérification des métrés, devis et factures pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 650/2014 du 22/12/2014</u></b>	Marché relatif aux contrôles techniques périodiques de conformité de divers équipements et installations de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N° 651/2014 du 26/12/2014</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de boissons alcoolisées et non alcoolisées pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°4 et n°5)
<b><u>N° 652/2014 du 26/12/2014</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance et aux prestations supplémentaires du progiciel Planitech
<b><u>N° 653/2014 du 26/12/2014</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention d'occupation du domaine public pour l'installation de bornes de collecte de textiles
<b><u>N° 654/2014 du 26/12/2014</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la reconnaissance de matériaux et nature d'enduits sur le Pavillon de la Musique sis 5 bis, rue du Général Henrion Bertier à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 655/2014 du 30/12/2014</u></b>	Approbation de la mission dévolue à l'entreprise STYLMA, spécialisée en hôtellerie et restauration, pour le recrutement en intérim d'un(e) cuisinier(e) autonome
<b><u>N° 656/2014 du 31/12/2014</u></b>	Fixation des tarifs des parkings publics et résidentiels pour l'année 2015
<b><u>N° 657/2014 du 31/12/2014</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2012M143 relatif à la fourniture et livraison d'arbres de Noël
<b><u>N° 658/2014 du 31/12/2014</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un système de paiement en ligne sécurisé pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 659/2014 du 31/12/2014</u></b>	Passation d'une convention avec la société ZAYO FRANCE pour la mise en place de fibres optiques dans les égouts communaux
<b><u>N° 1/2015 du 06/01/2015</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2011M162 relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des actes administratifs
<b><u>N° 2/2015 du 07/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation du concert du Nouvel An au Théâtre des Sablons le 10 janvier 2015
<b><u>N° 3/2015 du 09/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation d'animation de Père Noël au Centre Aquatique
<b><u>N° 4/2015 du 09/01/2015</u></b>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « Référé préventif Ste Anne »
<b><u>N° 5/2015 du 13/01/2015</u></b>	Marché relatif à la maintenance, travaux et entretien des portes automatiques du garage municipal
<b><u>N° 6/2015 du 13/01/2015</u></b>	Marché relatif à la fourniture de vêtements et de protections professionnels pour les agents de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot 5 : Achat et livraison de fournitures et équipements de protection individuelle pour les Espaces Verts et la Propreté Urbaine
<b><u>N° 7/2015 du 13/01/2015</u></b>	Marchés relatifs à la maintenance, aux travaux et à l'entretien des divers équipements du Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 8/2015 du 14/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'abonnement à la solution informatique Full Web « l'Atelier Fiscal »
<b><u>N° 9/2015 du 14/01/2015</u></b>	Marché relatif à l'organisation d'un concert conférence intitulé « Les Valses par Elizabeth COOPER » le dimanche 25 janvier 2015 à l'auditorium du Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 10/2015 du 15/01/2015</u></b>	Résiliation du marché n°2014M83 relatif à l'acquisition, l'installation, la mise en œuvre et la maintenance d'une solution informatique pour la gestion dématérialisée des correspondances de la Ville et du CCAS de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N° 11/2015 du 20/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat et la livraison de fournitures administratives pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°3 : fourniture de bureau pour les médiathèques
<b><u>N° 12/2015 du 20/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux opérations d'hygiène nécessaires à la protection de la santé publique (dératisation, désinsectisation, désinfection) pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 13/2015 du 20/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de viennoiseries, sandwiches et produits de la boulangerie et de la pâtisserie pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 14/2015 du 20/01/2015</u></b>	Avenant n°6 au marché n°2009M216 relatif à la réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte Anne - 2 <sup>ème</sup> phase - (Lot n°16 : Equipements scéniques)
<b><u>N° 15/2015 du 20/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de création de supports de communication pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 16/2015 du 20/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une expertise de l'orgue de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 17/2015 du 20/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation ponctuelle de vérification des factures établies sous Batiprix pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 18/2015 du 20/01/2015</u></b>	Fourniture, installation, entretien et maintenance de jeux pour enfants constitués d'éléments modulaires en bois massif naturellement imputrescible - Lot n°1 : Achat et installation de jeux pour enfants constitués d'éléments modulaires en bois massif naturellement imputrescible. Remise de pénalités sur le marché n°2014M161 conclu avec la société TRANSALP suite aux intempéries
<b><u>N° 19/2015 du 21/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et au remplacement d'un vitrage feuilleté de la porte extérieure de la verrière du hall d'entrée du Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 20/2015 du 21/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location à usage multiple d'un fichier d'adresses des nouveaux arrivants à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 21/2015 du 21/01/2015</u></b>	Avenant n°2 à la décision n°177/2011 portant suppression de la régie de recettes afin d'encaisser le produit des locations horaires du Parking Bagatelle sis Place de Bagatelle 92200 Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 22/2015 du 23/01/2015</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'un comédien du « Théâtre de l'Étreinte, Cie William Mesguich » dans les établissements scolaires de la Ville de Neuilly-sur-Seine pour présenter les spectacles « Mozart l'enchanteur » et « Les Fables de la Fontaine »
<b><u>N° 23/2015 du 23/01/2015</u></b>	Avenant n°1 au marché à procédure adaptée relatif à l'organisation du concert du Nouvel An au Théâtre des Sablons
<b><u>N° 24/2015 du 27/01/2015</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2014M91 relatif à la création d'une aire d'escalade au stade Général Monclar sis 55, boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 25/2015 du 29/01/2015</u></b>	Autorisation d'ester en justice à la suite de la requête en annulation déposée par Monsieur Laurent COULANGE contre l'arrêté préfectoral DRIEA n°2014-1-796 du 20 juin 2014
<b><u>N° 26/2015 du 29/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un nettoyeur vapeur injecteur extracteur avec kit auto
<b><u>N° 27/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association des Bibliothécaires de France

<b><u>N° 28/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association pour la Coopération des Professionnels de l'Information Musicale
<b><u>N° 29/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association des Utilisateurs des Logiciels d'Infor Bibliothèque
<b><u>N° 30/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association des Directeurs des Bibliothèques des Grandes Villes de France
<b><u>N° 31/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association BIB92
<b><u>N° 32/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association Images en Bibliothèques
<b><u>N° 33/2015 du 29/01/2015</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association Réseau Carel
<b><u>N° 34/2015 du 29/01/2015</u></b>	Rectifiant la décision municipale n°643/2014 du 22 décembre 2014 portant fixation des tarifs des droits de voirie pour l'année 2015
<b><u>N° 35/2015 du 30/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations d'analyses microbiologiques des aliments destinés à la consommation des usagers du restaurant municipal et des établissements de la petite enfance de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N° 36/2015 du 30/01/2015</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'ateliers périscolaires d'éveil musical dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Neuilly-sur-Seine

## **1<sup>ère</sup> PARTIE**

### **N°1-12022015                    BUDGET PRINCIPAL VILLE - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du débat d'orientation budgétaire organisé dans le cadre du budget principal Ville – Exercice 2015.

*Arrivée de Mme Maryline SFEDJ à 19h14.*

*Arrivée de M. Arnaud TEULLE à 19h52.*

*Arrivée de Mme Laurence MICHELANGELI à 19h59.*

*Départ de Mme Caroline MONIN à 20h23.*

### **N°2-12022015                    BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels – Exercice 2015.

### **N°3-12022015                    BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Assainissement – Exercice 2015.

**N°4-12022015                    BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - DEBAT D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE - EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Restaurant Municipal – Exercice 2015.

**N°5-12022015                    BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - DEBAT D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE - EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Logements Sociaux – Exercice 2015.

**N°6-12022015                    BUDGET ANNEXE CINEMA - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE -  
EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Cinéma - Exercice 2015.

**N°7-12022015                    BUDGET ANNEXE PARKINGS - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE -  
EXERCICE 2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Parkings – Exercice 2015

**N°8-12022015                    BUDGET ANNEXE CLIC - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE  
2015**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe CLIC – Exercice 2015.

**N°9-12022015                    MODIFICATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,  
Avec l'abstention de Mme Alia ATIEH,

A la majorité,

**ADOPTE** le règlement intérieur du Conseil Municipal joint à la présente délibération.

*Départ de M. Bernard LEPIDI à 21h18.*

*Départ de Mme Florence MAURIN FOURNIER à 21h18.*

*Départ de M. Arnaud TEULLE à 21h18.*

*Départ de M. Anthony DODEMAN à 21h18.*

## **2<sup>ème</sup> PARTIE**

**N°10-12022015                    ATTRIBUTION            D'UNE            SUBVENTION            EXCEPTIONNELLE            DE  
FONCTIONNEMENT DE 500 € (CINQ CENTS EUROS) A L'ASSOCIATION  
"4LIFE" - BUDGET VILLE - EXERCICE 2015**

A l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 500 € (cinq cents euros) à l'Association « 4Life Trophy », sise 1, rue des Bauches à Paris (75016), en vue de la participation d'une équipe Neuilléenne au « Raid 4L Trophy » qui se déroulera du 19 février au 1<sup>er</sup> mars 2015.

**DIT** que la dépense sera imputée au compte nature 6574, fonction 415 du budget de la Ville – Exercice 2015.

**N°11-12022015                    ATTRIBUTION            D'UNE            SUBVENTION            EXCEPTIONNELLE            DE  
FONCTIONNEMENT DE 500 € (CINQ CENTS EUROS) A L'ASSOCIATION  
"GDUCEOEUR" - BUDGET VILLE - EXERCICE 2015**

A l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer, une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 500 € (cinq cents euros) à l'Association « GduCoeur », sise 59, rue Nationale à Paris (75013), en vue de la participation d'une équipe Neuilléenne au « Raid 4L Trophy » qui se déroulera du 19 février au 1<sup>er</sup> mars 2015.

**DIT** que la dépense sera imputée au compte nature 6574, fonction 415 du budget de la Ville – Exercice 2015.

**N°12-12022015                    GARANTIE DE LA VILLE A LA SOCIETE ANONYME D'HLM « FRANCE  
HABITATION » POUR UN PRET DE 6 524 544 € (SIX MILLIONS CINQ CENT  
VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENT QUARANTE-QUATRE EUROS),  
CONTRACTE AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,  
DESTINE A LA CONSTRUCTION DE 61 LOGEMENTS SIS 195-211 BOULEVARD  
BINEAU A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**DIT** que la Ville de Neuilly-sur-Seine accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de six millions cinq cent vingt-quatre mille cinq cent quarante-quatre euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°15834, constitué de deux lignes de prêt :

- PLAI, d'un montant d'un million six cent soixante-six mille trois cent dix-neuf euros (1 666 319,00 euros) ;
- PLUS, d'un montant de quatre millions huit cent cinquante-huit mille deux cent vingt-cinq euros (4 858 225,00 euros).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.



- DIT** que la garantie de la Ville de Neuilly-sur-Seine est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- DIT** que sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- DECIDE** une affectation hypothécaire sur les 61 logements PLUS/PLAI sis 195-211, boulevard Bineau, à concurrence de 6 524 544,00 euros, avec dispense de formalisation hypothécaire tant que la garantie communale n'aura pas été mise en jeu et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt correspondante, à conclure avec la SAHLM FRANCE HABITATION, rédigée sous la forme authentique, dont les frais de rédaction et de publication à la Conservation des Hypothèques seront à la charge de la SAHLM FRANCE HABITATION.
- DIT** que le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée de la période d'amortissement de l'emprunt concerné, en cas de besoin, à créer une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

**N°13-12022015** **BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES OPÉRÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE PAR LA VILLE AU COURS DE L'ANNÉE 2014**

- PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2014 sur le territoire de la commune par la Ville tel qu'il est détaillé dans le rapport et les tableaux joints en annexe.

**N°14-12022015** **ACQUISITION AMIABLE AUPRÈS DES CONSORTS MATRISCIANO - MACQUAIRE DE DEUX LOTS DE COPROPRIÉTÉ DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149 AVENUE CHARLES DE GAULLE À NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

- DECIDE** l'acquisition amiable des lots de copropriété n°53 et n°78 consistant en un studio d'une superficie d'environ 18 m<sup>2</sup>, libre de toute occupation, appartenant à Mesdames Jeannine MATRISCIANO, Martine ROBERT et Monsieur Maurice MACQUAIRE, dans l'ensemble immobilier sis 149, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré section AH n°13 au prix de 81 000 €.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition qui sera établi par Maître CLERC, notaire de la Ville ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.
- DIT** que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132-72.

**N°15-12022015** **AVENANT N°56 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIÈRE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE DES BIENS GÉRÉS**

A l'unanimité,

- APPROUVE** les termes de l'avenant n°56 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.
- DIT QUE** cet avenant modifie la liste « A » annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°56.

**N°16-12022015 ELABORATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**DECIDE** l'engagement de la démarche d'élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).

**S'ENGAGE** à porter cette décision à la connaissance du public par affichage pendant un mois.

**DIT QUE** sera constitué un comité de pilotage, qui sera composé de membres du Conseil municipal et de représentants d'associations.

**N°17-12022015 CONCOURS FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE - APPROBATION DES TRAVAUX A EXECUTER AU TITRE DES ANNEES 2015 - 2016**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les travaux présentés, au titre des années 2015 et 2016, pour des travaux de réhabilitation et l'aménagement du réseau d'assainissement de la Ville dont le montant global est estimé à 1 570 000,00 € H.T., soit 1 884 000,00 € T.T.C. ainsi que pour le suivi et les opérations préalables à la réception des travaux dont le coût global estimatif est de 193 483,80 € H.T., soit 232 180,56 € T.T.C.

**APPROUVE** la réalisation des travaux sous charte qualité, selon les prescriptions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

**SOLLICITE** de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sise 51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre Cedex, l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses en résultant, ainsi que la dérogation nécessaire au démarrage anticipé des travaux dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de réalisation de ceux-ci.

**APPROUVE** le dossier dressé à cet effet par les services municipaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT QUE** les recettes en résultant seront imputées au code nature 13111 du budget annexe assainissement.

**N°18-12022015 CONCOURS FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX DU BOULEVARD JEAN MERMOZ**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le respect des principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eau dès l'origine du ruissellement dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du boulevard Jean Mermoz, dont le montant global est estimé à 127 240,00 € H.T., soit 149 424,00 € T.T.C.

**SOLLICITE** l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sise 51 rue Salvador Allende à Nanterre (92027), en vue de l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses en résultant, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé des travaux, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de réalisation de ceux-ci.

**APPROUVE** le dossier élaboré à cet effet par les services municipaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1328 du budget communal.

**N°19-12022015                    CONCOURS FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX DU SQUARE BELOEIL**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le respect des principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eau dès l'origine du ruissellement dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du square Beloeil, dont le montant global est estimé à 25 000,00 € H.T., soit 30 000,00 € T.T.C.

**SOLLICITE** de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sise 51 rue Salvador Allende à Nanterre (92027) l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses en résultant, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé des travaux, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de réalisation de ceux-ci.

**APPROUVE** le dossier élaboré à cet effet par les services municipaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1328 du budget communal.

**N°20-12022015                    CONCOURS FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX DU BOULEVARD DU CHATEAU**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le respect des principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eau dès l'origine du ruissellement dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du boulevard du Château, dont le montant global est estimé à 541 666,66 € H.T., soit 650 000,00 € T.T.C.

**SOLLICITE** l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sise 51 rue Salvador Allende à Nanterre (92027), en vue de l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses en résultant, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé des travaux, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de réalisation de ceux-ci.

**APPROUVE** le dossier élaboré à cet effet par les services municipaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1328 du budget communal.

N°21-12022015

**CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX VISANT A GERER DURABLEMENT LES EAUX PLUVIALES**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le respect des principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eau dès l'origine du ruissellement dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du boulevard Jean Mermoz et du boulevard du Château, dont le montant global est estimé à 127 240,00 € H.T., soit 149 424,00 € T.T.C. pour le boulevard Jean Mermoz et à 541 666,66 € H.T., soit 650 000,00 € T.T.C. pour le boulevard du Château.

**SOLLICITE** du Conseil Régional d'Île-de-France, sis 33 rue Barbet-de-Jouy – 75007 PARIS, l'attribution de subventions aussi élevées que possible pour gager partiellement les dépenses résultant de la réalisation desdits travaux, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé des travaux, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de réalisation de ceux-ci.

**APPROUVE** les dossiers élaborés à cet effet par les services municipaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement des aides allouées.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1322 du budget communal.

N°22-12022015

**ENGAGEMENT A LA SIGNATURE DU CONTRAT DE BASSIN « PLAINES ET COTEAUX DE LA SEINE CENTRALE URBAINE »**

A l'unanimité,

**S'ENGAGE** à approuver le contrat de bassin Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine (2014-2018), et en particulier le programme d'actions prévisionnelles qu'elle entend engager et pour lesquelles elle sollicite une subvention au taux maximum.

**S'ENGAGE** à signer le contrat de bassin lors du prochain avenant au contrat.

N°23-12022015

**REALISATION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA PARCELLE SAINTE-ANNE 62/70 AVENUE DU ROULE (2EME PHASE) - PASSATION D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIETE COFELY DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU MARCHE N°2008M12 (LOT N°7 : CHAUFFAGE / TRAITEMENT D'AIR / RAFRAICHISSEMENT / DESENFUMAGE)**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le principe de la négociation et de la passation d'un protocole transactionnel pour le règlement du différend opposant la société COFELY GDF SUEZ, sise 1 place des Degrès - 92800 PUTEAUX et la Ville de Neuilly-sur-Seine ; dans le cadre de l'opération de réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte-Anne, sise 62 à 70 avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit protocole transactionnel, qui porte sur :  
- le paiement par la Ville à la société COFELY GDF SUEZ d'une rémunération complémentaire s'établissant à 183 600,00 € H.T., soit un montant de 219 585,60 € T.T.C. ;

- l'engagement par la Ville à régler à la société COFELY GDF SUEZ la somme de 330 587,60 € T.T.C., correspondant au solde du marché, ainsi qu'à restituer à la société COFELY GDF SUEZ sa retenue de garantie, d'un montant de 133 651,56 € T.T.C. ;
- l'engagement par la Ville de n'appliquer aucune pénalité de retard à la société COFELY GDF SUEZ ;
- l'acceptation par la société COFELY GDF SUEZ de la rémunération complémentaire de 183 600,00 € H.T., soit 219 585,60 € T.T.C. pour solde de tout compte au titre de sa réclamation précitée ;
- le renoncement par la société COFELY GDF SUEZ à réclamer, au titre des situations de paiement n°4 à 23, le surplus d'actualisation qui lui est due du fait de l'application incorrecte des formules de révision prévues au marché (soit une somme de 122 913,66 € H.T.) ;
- l'engagement de chacune des parties à renoncer à exercer tout recours, action ou réclamation à l'encontre de l'autre partie du fait des obligations financières ayant existé ou pu exister entre les parties à un quelconque titre à raison de l'exécution du marché relatif au lot n°7 (Chauffage / traitement d'air / rafraichissement / désenfumage).

**DIT QUE** la Ville procédera au règlement de la rémunération complémentaire s'établissant à 219 585,60 € T.T.C., au règlement du solde du marché de 330 587,60 € T.T.C. et à la libération de la retenue de garantie d'un montant de 133 651,56 € T.T.C. dans les 30 jours suivants la notification de la transaction à la société COFELY GDF SUEZ.

**DIT QUE** les incidences financières seront imputées au code nature 2313 et fonctions correspondantes du budget communal.

**N°24-12022015 CONCESSION DE STATIONNEMENT LIEE A UNE OBLIGATION D'URBANISME - APPROBATION DES TERMES DE LA PROMESSE SYNALLAGMATIQUE ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la promesse synallagmatique de concession de places de stationnement.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

**N°25-12022015 SEJOURS DE VACANCES ETE 2015 - FIXATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité,

**DIT** que les séjours de vacances pour l'été 2015 seront facturés aux familles en fonction des quotients familiaux selon le barème suivant :

	<b>Tranches de quotients familiaux</b>
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €
9	Plus de 10 000 €

**DIT**

que les participations aux dépenses des séjours de vacances demandées aux familles seront les suivantes :

	<b>Tranches de quotients familiaux</b>	<b>Taux de participation des familles</b>
1	Moins de 255 €	10 %
2	De 255 € à moins de 522 €	20 %
3	De 522 € à moins de 745 €	30 %
4	De 745 € à moins de 1 000 €	50 %
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	70 %
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	80 %
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €	90 %
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €	95 %
9	Plus de 10 000 €	95 %

**DIT**

que pour les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine, les participations demandées aux familles s'élèveront à 100 % du prix réel du séjour.

**DIT**

que les enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 bis, rue de Villiers, et à la fondation Paul Parquet, située 42, boulevard Paul-Emile Victor, il sera appliqué le tarif minimum correspondant au séjour concerné.

La Maison d'Enfants Quenessen, établissement à caractère social est géré par l'association Essor, association régie par la loi de 1901. Elle reçoit des enfants de 3 à 14 ans qui lui sont confiés soit dans le cadre d'une décision judiciaire, soit d'une décision administrative.

La Fondation Paul Parquet accueille des enfants de la naissance à l'âge de 6 ans qui lui sont confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de la région, ainsi que des enfants souffrant de pathologies chroniques et nécessitant une surveillance médicale permanente.

**DIT**

que lorsqu'une famille inscrit plusieurs de ses enfants à un séjour de vacances, il sera appliqué pour l'ensemble des enfants le tarif situé immédiatement en dessous de celui qu'aurait dû se voir appliquer cette famille au vu de son quotient familial.

**DIT**

qu'une famille qui n'a pas encore réglé sa participation et qui se désiste après communication de la liste d'inscrits à l'organisme prestataire, devra régler une partie du montant qui lui a été facturé initialement dans les conditions suivantes :

- désistement entre 20 et 16 jours francs avant le jour du départ : 20 % du montant du séjour ;
- désistement entre 15 et 4 jours francs avant le jour du départ : 30 % du montant du séjour ;
- désistement 3 jours francs avant le jour du départ : 40 % du montant du séjour.

**DIT**

que ces tarifs sont applicables pour les séjours retenus pour les vacances d'été 2015.

**DIT**

que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville au code nature 7067-423.

**N°26-12022015                    CINEMA « LE VILLAGE » - MAINTIEN DU TARIF SPECIFIQUE « OPERATION JEUNES »**

A l'unanimité,

**DECIDE** de reconduire pour l'année 2015 la participation de la Ville au dispositif « Opération Jeunes » initié par la Fédération Nationale des Cinémas Français - F.N.C.F.

**MAINTIENT** à 4 € T.T.C. (soit 3,79 € H.T. majoré du taux de TVA de 5,50 %) le prix du billet d'entrée au cinéma « Le Village » pour les spectateurs de moins de 14 ans pour toutes les séances et tous les jours y compris les jours fériés.

**PRECISE** que ce tarif préférentiel n'est pas cumulable avec d'autres avantages tarifaires.

**PRECISE** que ces dispositions tarifaires se substituent, pendant l'année 2015 (à compter de la date où la présente délibération sera exécutoire) à celles instaurées au bénéfice du jeune public en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 12 novembre 2009 susvisée.

**DIT** que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma (Nature 70632).

**N°27-12022015                    ACCEPTATION DE L'OFFRE DE CONCOURS DE MONSIEUR ET MADAME RIES EN VUE DE L'INSTALLATION D'UNE TABLE DE TENNIS DE TABLE**

A l'unanimité,

**ACCEPTTE** l'offre de concours d'un montant de 761,59 € T.T.C. proposée par Monsieur et Madame RIES correspondant au montant de l'acquisition d'une table de tennis de table.

**DIT QUE** la recette sera constatée au compte 7788 – 020 du budget communal.

**N°28-12022015                    AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL QUADRIpartite ENTRE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE, LA SOCIETE SOGEA TRAVAUX PUBLICS D'ILE-DE-FRANCE, LA SOCIETE SMA SA ET MONSIEUR ET MADAME SERDET**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes du protocole quadripartite à conclure avec la société SOGEA TRAVAUX PUBLICS ILE-DE-FRANCE, la société SMA SA et Monsieur et Madame SERDET.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un protocole transactionnel avec la société SOGEA TRAVAUX PUBLICS ILE-DE-FRANCE, la société SMA SA et Monsieur et Madame SERDET.

**N°29-12022015                    AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE GROUPE GENERALI UN AVENANT AU CONTRAT PORTANT SUR LES TARIFS DES PRESTATIONS DE REMBOURSEMENT COMPLÉMENTAIRE DES FRAIS DE SANTÉ POUR L'ANNÉE 2015**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant au contrat portant sur le montant de l'augmentation des cotisations versées au groupe GENERALI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 soit :

- Prévoyance cadre TA / Groupe I : + 4,00 %
- Prévoyance cadre TB / Groupe I : + 4,01 %
- Mutuelle cadre / Groupe I : + 4,50 %
- Prévoyance cadre / Groupe II : + 4,00 %

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

**N°30-12022015** **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LA MUTUELLE HARMONIE MUTUELLE UN AVENANT AU CONTRAT PE3763 PORTANT SUR LES TARIFS DE REMBOURSEMENT COMPLEMENTAIRE DES FRAIS DE SANTE POUR L'ANNEE 2015**

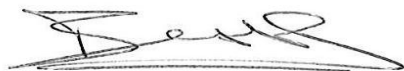
A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant au contrat portant sur l'augmentation de 6,50 % des cotisations à la mutuelle Harmonie Mutuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour l'option « Crèches » - PE3763.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h43.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,  
Député des Hauts-de-Seine  
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 18 février 2015.

Le Maire,  
Député des Hauts-de-Seine  
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN